Nations Unies

S/PV.7278



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7278e séance

Mardi 14 octobre 2014, à 10 h 50

New York

Président :	Mme Perceval	(Argentine)
Membres :	Australie	Mme King
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Cai Weiming
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Lamek
	Jordanie	Mme Kawar
	Lituanie	M. Baublys
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Mangaral

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/699)

14-56744 (F)





La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la Somalie (S/2014/699)

La Présidente (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Somalie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, M. Nicholas Kay, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Kay, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Mogadiscio.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Représentant spécial de l'Union africaine pour la Somalie et Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie, M. Maman Sidikou, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Sidikou, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Addis-Abeba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/699, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Somalie.

Je donne maintenant la parole à M. Kay.

M. Kay (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de faire un exposé au Conseil. Je suis particulièrement ravi de le faire en parallèle avec mon nouveau collègue, M. Maman Sidikou, qui se joint à nous depuis Addis-Abeba. J'espère très sincèrement que nous allons travailler en partenariat très étroit.

Lorsque j'avais présenté un exposé au Conseil en juillet, je m'étais concentré sur les menaces que représentaient les Chabab. Depuis lors, je suis heureux de pouvoir annoncer que les Chabab ont subi d'importants revers et que le processus politique a progressé. La visite historique du Conseil en août a fourni aux Somaliens et aux Chabab la preuve que la communauté internationale reste déterminée et que des progrès supplémentaires sont nécessaires.

La Somalie reste confrontée à d'importants défis. Une action cohérente de la part du Gouvernement fédéral et des partenaires internationaux doit être menée d'urgence dans les domaines de la sécurité, du développement, de la politique et de l'aide humanitaire. À cet effet, nous avons besoin que la classe politique et les dirigeants somaliens fassent cause commune. Ni la Somalie ni la communauté internationale ne sont prêtes à tolérer que quiconque fasse délibérément obstacle à la paix, à la réconciliation et à la stabilité.

Tout en insistant à juste titre sur la nécessité impérieuse de prendre des mesures soutenues, nous ne pouvons et ne devons pas oublier que la Somalie, avec l'aide de toute la communauté internationale, vit actuellement une période de changement et d'optimisme sans précédent. Nous devons saisir les occasions qui se présentent. La Somalie est un pays qui se réveille lentement d'un terrible cauchemar. Il y a deux jours, un attentat à la voiture piégée qui a tué au moins 13 personnes à Mogadiscio nous a d'ailleurs rappelé à quel point ce cauchemar a été terrible.

Il y a eu d'importantes avancées sur le plan politique, en particulier en ce qui concerne l'édification de l'État. Je félicite le Président et le Premier Ministre d'avoir fait avancer ce dossier conjointement. Je salue le processus de réconciliation en cours ainsi que la mise en place d'administrations régionales provisoires. Il convient naturellement de faire en sorte que ces dernières soient sans aucune exclusive. Les femmes et les jeunes doivent y participer et y laisser leur marque. Les capacités de ces administrations régionales provisoires doivent également être renforcées grâce à un appui international, notamment de la part de l'ONU.

J'encourage le Gouvernement fédéral à accélérer le processus de formation d'un État ouvert à tous dans les régions du centre du pays. Je forme une nouvelle fois l'espoir que nous disposerons d'une nouvelle carte de la Somalie fédérale d'ici à la fin de l'année voire, dans la mesure du possible, avant le Forum de partenariat de haut niveau qui se tiendra à Copenhague le mois prochain. Il convient également d'accélérer et d'accroître les progrès s'agissant de la création de deux organes – la Commission électorale nationale indépendante et la commission du tracé des frontières et de la fédération. De plus, la Commission indépendante de révision et d'application

de la Constitution doit entamer rapidement ses travaux à Mogadiscio, et la Commission parlementaire provisoire chargée de superviser l'examen et la mise en œuvre de la Constitution doit être mise en place. J'appelle le Gouvernement fédéral et le Parlement fédéral à prendre les dispositions qui s'imposent.

Je reste particulièrement préoccupé par le risque de luttes politiques intestines. À deux reprises au cours des 12 derniers mois, elles ont paralysé l'administration. Le Président et le Premier Ministre ont réussi à trouver une issue aux récentes tensions, ce dont je les félicite vivement. J'appelle toutes les institutions politiques somaliennes, notamment le Parlement fédéral, à se concentrer sur la tâche urgente consistant à mettre en place des institutions et des processus qui ouvriront la voie à une paix, une stabilité et une réconciliation durables. La présente session parlementaire sera déterminante. Si des lois clefs ne sont pas adoptées, les Somaliens ne pourront pas concrétiser leur rêve de se doter d'une nouvelle Constitution et d'organiser des élections démocratiques en 2016.

Au Somaliland, les préparatifs des élections de juin 2015 sont en cours. J'ai le plaisir d'indiquer que je me suis rendu au Somaliland en août, à l'invitation du Gouvernement, et que nous avons convenu des grandes lignes de la participation des Nations Unies, notamment de mon rôle en matière de bons offices.

Je félicite chaleureusement la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et l'Armée nationale somalienne des progrès accomplis dans le cadre de l'« Opération océan Indien ». Je rends hommage à ceux qui ont perdu la vie pour restaurer la paix, y compris, malheureusement, dans l'attaque perpétrée ce jour. Les progrès récents, réalisés depuis la mort de leur dirigeant, Ahmed Godane, le 1er septembre, ont affaibli les Chabab du point de vue tant opérationnel que financier. La planification de l'« Opération océan Indien » s'effectue de manière conjointe et avec la participation de tous, ce qui a sensiblement réduit les problèmes d'ordre logistique. Le Bureau d'appui de l'ONU pour l'AMISOM déploie une opération sans précédent qui, conformément à la résolution 2124 (2013), appuie une offensive dynamique grâce à une fraction des capacités qui seraient utilisées en temps normal pour appuyer une opération militaire de cette taille. Cela étant, des moyens clefs, notamment des hélicoptères, continuent de faire défaut, en particulier pour aider à sécuriser l'accès au réseau routier dans tout le pays.

L'action militaire ne viendra pas définitivement à bout de la menace terroriste en Somalie. Les victoires militaires doivent être consolidées au moyen de la stabilisation. Il importe également de mettre l'accent sur la communication stratégique et un programme de prise en charge de combattants désengagés, qui soit global et adéquatement financé. L'ONU apporte activement son concours à toutes ces initiatives. Nous devons également agir avec plus de détermination pour mettre fin au commerce du charbon de bois, qui finance le terrorisme.

Des progrès ont été réalisés s'agissant de la création d'administrations locales et du déploiement d'agents de la police somalienne dans certaines régions récemment reconquises. Le Gouvernement fédéral a dirigé la coordination stratégique et opérationnelle des activités de stabilisation. Il convient d'intensifier ces efforts pour garantir une approche cohérente. La mise en place des administrations locales doit être synchronisée avec le processus d'édification de l'État fédéral qui se poursuit.

Je continue de trouver préoccupante l'insuffisance des efforts visant à développer les institutions de sécurité. Je me félicite des récentes discussions tenues à Londres, en particulier sur l'intégration des milices et l'élaboration d'un plan mieux coordonné et plus réaliste pour la réforme du secteur de la défense. Je prends note des améliorations faites en matière de communication d'informations par le Gouvernement fédéral en vue de s'acquitter de ses obligations découlant du régime de sanctions décrété par l'ONU, et j'espère vivement qu'il y aura d'autres améliorations, grâce à l'appui et la coopération des partenaires internationaux. Nous continuerons également d'appuyer les efforts visant à renforcer l'état de droit.

Les droits de l'homme demeurent un sujet de préoccupation et une priorité. Je me félicite de la récente visite de Mme Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, et l'engagement exprimé récemment par le Gouvernement fédéral à saisir le Parlement en vue de la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant. Je partage néanmoins les préoccupations exprimées par l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en Somalie concernant les arrestations récentes de journalistes, qui n'ont pas encore été jugés, la fermeture de certains médias et le recours de plus en plus fréquent à la peine capitale. J'exhorte de nouveau le Gouvernement fédéral à concrétiser son engagement

à déclarer un moratoire sur la peine de mort. J'appelle également à des progrès supplémentaires en vue de la création d'une commission indépendante des droits de l'homme.

Je suis très préoccupé par les récentes allégations d'actes d'exploitation et d'agressions sexuelles qui auraient été commis par certains soldats de la Mission de l'Union africaine en Somalie. Je salue l'engagement de l'Union africaine, confirmé le 24 septembre à New York par la Présidente de la Commission de l'Union africaine, à mener une enquête approfondie, conformément à sa politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des agressions sexuelles. Il est essentiel de veiller à ce que ce processus soit transparent et que les témoins soient protégés. La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) est prête à apporter son appui dans la mesure du possible.

La situation humanitaire en Somalie continue de se détériorer. Aujourd'hui, plus de 3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire ou d'une assistance pour leurs moyens de subsistance en Somalie, dont 1 million de Somaliens qui ne sont pas en mesure de pourvoir à leurs besoins alimentaires – ce qui représente une augmentation de 20 % en six mois.

Il y a eu une augmentation de l'aide humanitaire. Plus de 300 tonnes de fournitures destinées à des dizaines de milliers de personnes ont été acheminées par avion, en raison de l'absence d'un accès sécurisé aux zones reconquises. Toutefois, l'aide fournie reste en deçà des besoins sur le terrain. Il est tout simplement impossible d'acheminer les quantités nécessaires par voie aérienne. Un accès routier sécurisé est essentiel. En outre, nous devons mobiliser d'urgence des ressources suffisantes. Sinon, nous risquons d'être confrontés à une nouvelle situation d'urgence humanitaire catastrophique, susceptible de saper les acquis politiques et de sécurité de ces deux dernières années.

Je salue la nomination des membres du groupe consultatif indépendant au sein du Comité de la gouvernance financière. Je me réjouis à la perspective du renforcement de la transparence et de l'amélioration de la gestion des finances publiques, en particulier en ce qui concerne les marchés publics. Les donateurs doivent également renforcer la transparence en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire et les activités humanitaires, conformément aux engagements pris dans le cadre du New Deal pour la Somalie. L'ONU joue son rôle pour s'acquitter de ses engagements découlant du New Deal pour la Somalie. Nous signerons bientôt notre premier cadre stratégique intégré avec le Gouvernement fédéral. Ce cadre permettra de renforcer la cohérence et la coordination des efforts des Nations Unies en vue de l'exécution des priorités nationales énoncées dans le New Deal pour la Somalie.

Le Forum de partenariat de haut niveau, qui se tiendra à Copenhague en novembre, sera une excellente occasion de faire le bilan des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans le New Deal pour la Somalie. Il est essentiel de faire participer les administrations sous-fédérales aux travaux de cette conférence, y compris les travaux de préparation.

Pour terminer, je tiens à dire que je reste un optimiste engagé. Je ne sous-estime pas les problèmes qui se posent, ni l'urgence ou les difficultés pour ce qui est de les résoudre, mais je suis fermement convaincu que les problèmes auxquels la Somalie est confrontée sont ceux d'un pays en train de s'unir et non d'un pays en train de s'effondrer. Je sais que le Conseil passe une bonne partie de son temps à traiter cette dernière catégorie de problèmes.

Je remercie le Conseil de son soutien indéfectible à la Somalie, et je salue les nombreux engagements qui ont été pris pendant la réunion de haut niveau qui s'est tenue le mois dernier à New York. Je rends hommage à mes collègues de l'ONU, qui œuvrent avec dévouement et courage pour aider les Somaliens à réaliser leurs espoirs et leurs rêves. Je tiens également à remercier tous les partenaires internationaux de la Somalie, en particulier l'Union africaine, l'Union européenne et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de leur coopération, de leurs contributions et de leur engagement en faveur de la Somalie, sans lesquels nous n'en serions pas là où nous sommes aujourd'hui. La longue nuit de la Somalie n'est toujours pas arrivée à sa fin, mais le ciel s'éclaircit finalement.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Kay de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Sidikou.

M. Sidikou (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je vous remercie de cette occasion qui m'est offerte de faire un exposé au Conseil. Je m'en réjouis particulièrement, étant donné que je viens seulement de prendre mes fonctions très importantes de Chef de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Je tiens également à exprimer ma gratitude au Conseil pour sa visite historique à Mogadiscio, le 12 août 2014, ce qui témoigne clairement de l'engagement sans faille

du Conseil en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Somalie.

Pour commencer, je voudrais reprendre une observation faite par mon collègue, le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, M. Nicholas Kay. Dans l'ensemble, l'évolution de la situation politique en Somalie demeure encourageante, car des progrès sont visibles en ce qui concerne le processus d'édification de l'État, le processus de révision de la Constitution et les préparatifs pour les élections prévues en 2016. Ces faits démontrent que le Gouvernement fédéral de la Somalie fonctionne, qu'il poursuit ses efforts en vue de s'acquitter de ses obligations au niveau national et qu'il continue de jouir d'une reconnaissance et d'un appui accrus de la part de la communauté internationale. Mon ami, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Kay, a déjà fait un exposé détaillé à cet égard, et nous allons en rester là. Je me limiterai à mettre relief quelques points qu'il a évoqués dans la dernière partie de son exposé.

Sur le plan de la sécurité, l'AMISOM et l'armée nationale somalienne sont sur le point de conclure la deuxième phase de leur opération conjointe, « Opération océan Indien », qui a été lancée le 25 août 2014. L'objectif principal de cette Opération est de reconquérir, de sécuriser et de stabiliser des districts stratégiques situés le long de la côte. La planification de l'Opération océan Indien a été un processus sans exclusive, auquel ont participé tous les partenaires, y compris les Nations Unies. Ce processus de planification conjointe a permis de réduire les problèmes auxquels se heurte le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie s'agissant de fournir un appui logistique à la fois à l'armée nationale somalienne et aux forces de l'AMISOM. À ce jour, l'armée nationale somalienne, avec l'appui des forces de l'AMISOM, a récupéré huit villes, dont Baraawe, bastion des Chabab et leur capitale de facto. Les populations de ces zones récemment reconquises exercent désormais leur droit de vivre à l'abri de la crainte et de la cruauté des Chabab.

Les Chabab ont subi des revers militaires, notamment, comme M. Kay l'a déjà mentionné, la perte de leur chef, Ahmed Abdi aw-Mohamed, et la reconquête de la plupart de leurs bastions. Il semble toutefois que le groupe conserve encore un nombre appréciable de combattants et d'équipement, essentiellement dans les zones rurales. L'objectif est clairement de lui permettre de rester prêt en vue d'une lutte asymétrique probablement prolongée contre le Gouvernement et le peuple somaliens. À court terme, par conséquent, il est probable que les Chabab continueront de représenter une menace pour la Somalie et pour ses voisins immédiats ainsi que pour les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à l'AMISOM. Sur le plan de la dynamique interne, certains indices tendent à montrer que le groupe pourrait se scinder en plusieurs factions, et que certains éléments envisageraient de changer d'allégeance d'Al-Qaida à l'État islamique afin d'attirer des ressources et d'exploiter le nom de l'État islamique.

J'aimerais mettre en exergue et transmettre un certain nombre de messages clefs. Au plan politique, je dois souligner l'importance d'une communauté de vues au sein de la direction politique somalienne aux niveaux fédéral et régional, si nous voulons pouvoir mettre en oeuvre le programme « Vision 2016 ». À cet égard, le processus de formation de l'État qui doit faciliter à terme la tenue des élections en 2016 doit être fédérateur et poursuivre sur la lancée actuelle. Nous devons également veiller à ce que les paroles soient traduites en actes, s'agissant, en particulier, de la prestation des services aux populations dans les zones nouvellement reconquises. Sur le plan de la sécurité, s'il est vrai que les Chabab ont été affaiblis, ils n'en conservent pas moins la capacité de mener une guerre asymétrique, d'inspirer des terroristes en herbe dans les pays voisins, et d'atteindre ce faisant leur objectif de frapper au-delà des frontières de la Somalie.

À partir de maintenant, par conséquent, il faudra, pour l'emporter à terme sur les Chabab, que le Gouvernement fédéral somalien et l'AMISOM ainsi que les partenaires internationaux assurent immédiatement la fourniture des services de base à la population. Le temps ne joue pas en notre faveur. Les Chabab s'efforceront de continuer de semer le désordre et la terreur à chaque occasion en vue de perturber la vie quotidienne des gens, d'empêcher la reprise des activités sociales et économiques et ainsi d'amener le peuple à douter de la capacité du Gouvernement fédéral somalien et de l'AMISOM d'assurer la sécurité dans le pays. Dorénavant, l'AMISOM s'adaptera, par conséquent, à la guerre asymétrique et œuvrera de concert avec le Gouvernement et le peuple somaliens afin de neutraliser ce qu'il reste des Chabab. Nous continuerons aussi de travailler avec nos partenaires, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, afin de faciliter l'établissement de structures de gouvernance et de services dans les régions nouvellement reconquises.

En conclusion, j'informe le Conseil, tout comme j'ai informé tout à l'heure, au cours de mes discussions, les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, que la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini Zuma, a mis sur pied un groupe indépendant et multinational chargé d'enquêter sur les allégations de viols et d'exploitation sexuelle que contient à l'égard des forces de l'AMISOM le rapport de Human Right Watch rendu public le 8 septembre sous le titre « Le pouvoir que ces hommes ont sur nous : exploitation et abus sexuels commis par les forces de l'Union africaine en Somalie ».

Je tiens à remercier le Conseil de son appui à l'Union africaine et aux pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à l'AMISOM, ainsi que de son appui au personnel civil de l'AMISOM.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Sidikou de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Somalie.

M. Kullane (Somalie) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre.

Je suis reconnaissant de cette occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil, et puisqu'il s'agit de la seule occasion que j'aurai de le faire avant les importantes discussions qu'il aura sur la situation dans notre pays ainsi que sur les questions liées aux sanctions, je voudrais aborder brièvement les quatre points essentiels que sont les progrès politiques en Somalie, la campagne militaire, l'interception en mer du charbon de bois et des armes illégales et le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée.

Il y a deux ans, le Gouvernement somalien était confronté à plusieurs défis complexes. Aujourd'hui, avec l'appui du peuple somalien et la participation de la communauté internationale, la Somalie a connu une notable transformation. Le Gouvernement collabore étroitement avec les partenaires internationaux à la mise en œuvre du New Deal et des réformes y afférentes. Il a enregistré des progrès considérables dans la gestion des finances publiques, en mettant en place des mesures visant à renforcer la responsabilisation des acteurs et des structures de contrôle et de gouvernance. Des lois de première importance ont été élaborées et une politique budgétaire mise sur pied, et les moyens des Bureaux du Trésorier général et du Vérificateur général des comptes ont été renforcés. Un budget annuel, mis au point en fonction de plans de travail élaborés à l'échelle de l'ensemble du Gouvernement, a été finalisé. Un nouveau gouverneur et un nouveau conseil d'administration ont été nommés à la Banque centrale de Somalie. Un Comité de la gouvernance financière a été créé conjointement par le Gouvernement fédéral et les institutions financières internationales afin d'assurer une transparence et une surveillance accrues.

Nous sommes très reconnaissants au Secrétaire général d'avoir organisé une manifestation de haut niveau sur la Somalie pendant le débat général de l'Assemblée générale le mois dernier. Le programme « Vision 2016 » est le cadre sur lequel s'appuie le Gouvernement pour fixer ses priorités en matière de transition réussie vers la démocratie et d'élections crédibles en 2016, et nous attendons avec intérêt les résultats de l'évaluation des besoins liés aux élections à laquelle procédera bientôt l'Organisation des Nations Unies à l'appui de cet effort.

Les trois éléments clefs de la stratégie du Gouvernement sont la révision de la Constitution et sa mise en oeuvre, l'achèvement de la formation du système et de l'État fédéral et la démocratisation. Mais nous devons consolider les progrès militaires si nous voulons que la feuille de route aboutisse. Défaire franchement les Chabab sur le plan militaire ne sera possible que moyennant les efforts conjoints de l'Armée nationale somalienne et de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Le Gouvernement a à coeur de veiller à ce que la population civile ressente concrètement les bienfaits de sa libération de l'emprise des Chabab et nous nous efforçons, pour ce faire, de concert avec les Nations Unies et avec l'AMISOM, d'assurer pour tous les Somaliens la prestation des services de base dès que les villes sont libérées des Chabab. Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage au courage des forces de l'AMISOM qui travaillent aux côtés des forces somaliennes et aux sacrifices qu'elles consentent. Nous n'oublierons jamais la contribution qu'elles ont apportée à la paix dans notre pays : si des progrès sont enregistrés contre les Chabab, la lutte n'est pas finie, et la Somalie est très reconnaissante de toute l'aide qu'elle reçoit. Nous espérons que le jour n'est pas loin où l'Armée nationale somalienne pourra sécuriser l'ensemble du territoire sans l'appui d'autres forces.

Comme vous le savez, Madame la Présidente, notre Président vous a saisi par écrit, ainsi que les autres membres du Conseil de sécurité, des questions du charbon et des armes illégales, qui continuent

de permettre aux Chabab de se financer et de s'approvisionner. Le Gouvernement somalien espère que le Conseil appuiera sa demande d'assistance supplémentaire en acceptant d'autoriser les forces navales actuellement présentes à prendre des mesures en mer pour empêcher que le charbon ne soit exporté de Somalie et que soient acheminés vers le pays des armes et du matériel militaire en violation de l'embargo sur les armes. Nous avons trouvé encourageants, à cet égard, les propos du Premier Ministre du Royaume-Uni, M. David Cameron, à la manifestation de haut niveau, qui proposait que les discussions sur cette question soient poursuivies au Conseil. L'endiguement de ce commerce permettrait d'améliorer réellement la vie des Somaliens dans la lutte contre les Chabab.

Le Gouvernement somalien est tout à fait déterminé à mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relativement aux sanctions comme au Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée. Le Gouvernement somalien s'est toujours montré réceptif à cet égard et s'est félicité des rapports du Groupe de contrôle. Nous sommes conscients que le Gouvernement doit coopérer avec le Groupe de contrôle, et si nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec toutes les conclusions de ce dernier, nous continuerons cependant de travailler avec lui et de renforcer encore ces relations durant le prochain mandat. Nous serions heureux de recevoir le Groupe plus fréquemment à Mogadiscio.

La Présidente (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.